

Salle des fêtes de la Papinière - 2022

Contact Mairie :

(Service Logistique)

A retourner en Mairie au plus tard

Le :

Formulaire de réservation

RÉSERVATION

<u>Dates</u>	<u>Horaires précis</u>	<u>Objets</u>
<i>Exemple : vendredi 19 février 2021</i>	<i>9h-2h</i>	<i>Fête d'anniversaire</i>
.....
.....

RÉSERVATAIRE

Nom/prénom du réservataire :

Nom de l'organisme :

Adresse :

N° de téléphone (obligatoire) :

Courriel :@.....

DOSSIER

Pièce(s) à joindre au formulaire :

- Justificatif de domicile au nom du réservataire
- Attestation d'assurance (lors du paiement)
- Chèque de caution 500 € (lors du paiement)

Choix du mode de paiement (cocher la case):

- Chèque* (2 mois avant date de réservation)
- Carte bancaire (à la remise des clés)
- Espèces** (à la remise des clés)

() A l'ordre du Centre des Finances Publiques*

*(**) Appoint exigé, montant maximum 300 €*

Je, soussigné(e), déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la salle (joint au présent formulaire) et m'engage à le respecter.

Fait à,

(Signature du réservataire)

Le

FACTURATION (cadre renseigné par la Mairie)

Période	Tarifs Papinière	
	Sucéen	Non-sucéen
Du vendredi 18h au lundi 9h	1 308.00 €	2 200.00 €
Réveillon du 31 décembre (de 9h le 31/12 à 9h le 02/01)	1 656.00 €	2 856.00 €
Monde économique - journée en semaine (9h-23h)		
(WE : même formules et tarifs que non sucéen)		2 200.00 €
Associations sucéennes - à la journée		Gratuité*
Monde économique et autres Associations- Journée en semaine*		300.00 €
Participation au tri sélectif	18.50 €	18.50 €
Caution	500.00 €	500.00 €

* tarif monde économique à partir de la 3ème utilisation (hors activité normale de l'association)

** période de chauffage du 15 octobre au 15 avril

*Tarifs non contractuels, révisés au 1^{er} janvier de chaque année (validation au CM du 14/12/2021)
Un état des lieux d'entrée (à 18h) et de sortie (à 9h) sera effectué.
Aucun matériel ne devra rester dans la salle après l'état des lieux.
Période de chauffage : du 15 octobre au 15 avril.*

PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION

La demande de réservation est : Acceptée
 Refusée pour les raisons suivantes :

Nota : l'absence de réponse de la Mairie ne vaut pas acceptation de la demande.

Fait à Sucé-sur-Erdre,

La Mairie

Le

Historique (case à cocher) :

- Prise d'option sur le calendrier
- Validation sur le calendrier
- Scan des documents sur le calendrier
- Diffusion du formulaire